

**Brocante du dimanche 14 septembre 2025**

Chaque année, la Mairie organise une brocante, réservée prioritairement aux habitants de Saint-Nom-la-Bretèche (particuliers, associations et commerçants) et à quelques professionnels brocanteurs et antiquaires. Elle se déroulera avenue des Platanes et route de Saint-Germain comme les années précédentes.

Conformément à ce qui a été décidé à notre dernière Assemblée Générale, et pour éviter les incivilités et désordres rencontrés ces dernières années dans PSN, l'accès à la résidence sera contrôlé de 7h00 à 16h00, selon les modalités suivantes :

- 1. *Entrée de l'Allée de la Forêt de Marly : barrières + 1 vigile***
- 2. *Rue Guitel, entrée de l'Allée des Lilas et entrée de l'Allée des Soleils : barrières + 1 vigile, qui surveillera aussi l'entrée du Square des Cerisiers.***
- 3. *Portillon d'accès à la Place de l'Europe, qui se trouve Allée des Millepertuis, sera condamné fermé à partir de la veille 22h00, jusqu'à 16h00 le dimanche.***

Les vigiles auront pour fonction d'empêcher les stationnements illicites en particulier sur les espaces verts de PSN et les jardins de propriétaires, et de contrôler les entrées de véhicules dans la résidence, en vérifiant que ce sont bien des résidents de PSN ou des visiteurs de l'un d'entre eux.

Les résidents qui envisagent de recevoir des invités, devront les prévenir qu'ils auront à dire à ces entrées de PSN, qui ils viennent voir, pour que les vigiles les laissent passer.

De même, il est demandé aux propriétaires qui louent leur maison, de transmettre ces informations à leurs locataires.

**Le Comité Syndical**

Diffusion : les résidents de PSN + Site Internet de PSN.